**EDL France 2030**

**Contexte**

Nous sommes dans une période de bascule.

* le contexte général est celui de la **poursuite d’une accélération technologique très forte qui se poursuit dans tous les pays du monde**, et en particulier hors d’Europe :
  + les Etats-Unis qui relocalisent leurs chaines de valeur, avec leur grand plan d’investissement qui mobilise 369 Md€ pour accélérer l’innovation. On estime qu’environ 10 Md€ d’investissements et plus de 10 000 emplois pourraient être remis en cause en France ;
  + en Asie, la Chine, mais aussi le Japon et la Corée accélèrent très fortement ;
  + pour autant, le risque d’un décrochage technologique et économique de l’Union européenne ne doit pas être sous-estimé, tout comme la perte de souveraineté que cela impliquerait.
* **nous sommes en train de sortir, à vitesse accélérée, de l’ère de l’argent gratuit et de surabondance de liquidités. Les conditions de financement se resserrent au niveau mondial et en Europe, conséquences du choc inflationniste et de la montée de l’aversion pour le risque :**
  + en ce qui concerne les petits acteurs, et en particulier les start-ups, du point de vue des levées de fonds, le marché s’est considérablement contracté depuis le printemps ;
  + nous risquons ainsi de perdre une génération d’entreprises technologiques incapables de se refinancer, alors que la politique du premier quinquennat en faveur de ses sociétés porte ses fruits.

**France 2030**

Lancé par le Président de la République en octobre 2021, **France 2030 est la réponse à la hauteur de ces enjeux**.

**France 2030 s’inscrit dans une politique économiqu**e en faveur de l’innovation et de l’industrie conduite depuis 2017 fonctionne, avec une accélération en innovation [27 licornes] et une reconstruction industrielle qui a débuté [+50 000 emplois sur le quinquennat].

Cette **politique repose sur des mesures fiscales de compétitivité**, avec des baisses de fiscalité engagées dans le précédent quinquennat et qui vont se poursuivre dans celui-ci, **d’une stabilité fiscale** sur les dispositifs de soutien à l’innovation (Crédit d’impôt recherche) et **d’une simplification des règles** pour les entreprises (lois PACTE, ASAP ou encore le projet de loi ENR en cours de discussion). Enfin, **la sortie de la crise du COVID a été accompagnée par le plan France relance**, qui a consacré près de 35 Mds€ à l’industrie et 30 Mds€ à la transition écologique, et a permis à la France de sortir plus forte de la crise. L’ensemble de ces évolutions permettent aujourd’hui à notre pays de pouvoir construire un futur industriel et technologique solide.

Dans ce cadre, France 2030 vise à accélérer la t**ransformation** des secteurs clés de notre économie par **l’innovation** et à **positionner** la France non pas seulement en acteur, mais bien en **leader** du monde de demain.

C’est un programme :

* **lisible** : France 2030, ce sont
  + **10 objectifs** précis et facilement identifiables **pour mieux produire, mieux vivre et mieux comprendre le monde**. Pour produire sur le sol français 2 millions de véhicules électriques. Pour produire 20 bio-médicaments ou encore pour devenir leader de la production d’hydrogène vert...
  + **6 leviers** pour développer les matériaux, le numérique ou encore les start-ups, la recherche et la formation ;
* **ambitieux** : avec 54 Mds€ sur 5 ans, il est **5 fois plus important** que le 3ème programme d’investissements d’avenir (engagé en 2017) ;
* **sélectif** : cible les projets d**’excellence** dans chaque domaine ;
* **transversal** : soutient **tout le cycle de vie** de l’innovation jusqu’à son industrialisation ;
* **collégial et inclusif** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques et les collectivités. L’élaboration du plan a reposé sur de nombreuses consultations d’experts, des comités de filières, des partenaires sociaux, d’organisations non gouvernementales, et des étudiants et de la jeunesse. C’est un plan qui n’est pas figé.

France 2030, c’est aussi l’**objectif de faire émerger de nouveaux acteurs et de nouvelles filières** en consacrant **50 % des moyens à des acteurs émergents**.

Enfin, France 2030 c’est un **levier majeur pour décarboner notre économie.** France 2030, ce sont 50 % des moyens consacrés à la décarbonation, à l’image de ce qui se fait sur les transports avec des objectifs sur l’automobile mais aussi le transport ferroviaire avec le train léger hydrogène, les materiaux avec le recyclage et les matériaux critiques ou encore la production d’électricité ou la décarbonation des sites industriels.

**Bilan à 1 an**

**La pertinence de l’ambition initiale de transformation, qui se trouve renforcée dans le contexte macro-économique actuel** et donc de mettre en œuvre dans chaque territoires les feuilles de route stratégiques.

Toutes les **données seront rendues publiques** et territorialisées.

**France 2030 c’est du concret et c’est la France des projets :**

**France 2030, ce sont 8,4 Mds€ sont engagés,** 10 Mds€ le seront à fin 2022.

50 % des financements vers les acteurs émergents sont tenus.

50 % des financements vers la décarbonation est tenu. **France 2030 ce seront donc 5 Mds€ de soutien à l’innovation verte en 2022**.

Des **avancées concrètes** sur toutes les cibles stratégiques de France 2030 :

* **Petits réacteurs nucléaires (SMR**) : le projet NUWARD progresse et où nous avons déjà 3 projets très concrets qui sont en instruction et pourront être financés dès le T1 2023 ;
* **Hydrogène** : grâce aux projets des premières vagues du PIIEC, nous avons déjà sécurisé une puissance d’électrolyse en France de 2 GW/an à l’horizon 2027 (vs une cible de 6,5 GW au total) ;
* **Décarbonation de l’industrie :** 10 MtCO2 en moins sont déjà planifiés sur les 50 sites industriels les plus émetteurs, ce qui nous assure l’atteinte à horizon 2030 les jalons de la SNBC2 pour l’industrie ;
* **Véhicules électriques : une production d’1 M de véhicules électriques** par an **sécurisés** en France **sur notre sol** à l’horizon 2027 (vs une cible de 2 M en 2030) et de trois giga-factory de batteries, permettant d’être autonomes à l’horizon 2027 ;
* **Agriculture saine et durable** : l’accélération de la transition agroécologique grâce aux technologies de la 3ème révolution agricole. Conserver notre place de 2e producteur européen de machinisme agricole tout en garantissant la décarbonation de ce secteur ;
* **Santé** : **développement et production à terme de vaccins à ARNm** en France et mise en place de l’Agence innovation santé ;
* **Culture :** lancement en avril 2022 du **projet de « fabrique de l’image »** qui dotera la France de studios cinéma et numériques de dernière génération.
* **Spatial** : lancement de 8 projets de **micro lanceurs réutilisables** ;
* **Grands fonds marins** : **une première campagne d’exploration des grands fonds** par le drone sous marin UlyX ;
* **Matériaux stratégiques :** soutien à des projets de production de lithium pour réduire notre dépendance, mais aussi des usines de recyclage de plastique qui se développent en France.
* **Electronique** : soutien à des **usines de semiconducteurs électronique**, permettant de **doubler les capacités de production sur notre territoire** si tous les projets se concrétisent, au niveau de notre objectif ;
* **Numérique** : **fabrication d’un ordinateur quantique** par la start-up du prix Nobel Alain Aspect.

+ de **1700 projets** déjà soutenus dont :

* plusieurs projets **industriels majeurs** : décarbonation avec Arcelor (projet de décarbonation), STMicroelectronics avec Global foundries (projet de fonderies de semi-conducteurs électronique), Sanofi (projet d’usine ARNm) mais aussi celui de la start-up Carbios (usine de recyclage) et enfin le PIIEC hydrogène avec 10 projets d’usines (2,1 Mds€ de soutien public) ;
* une **vingtaine de projets de « Première usine » de start-ups/PME**, ce qui témoigne d’une dynamique de réindustrialisation par l’innovation ;
* une **quarantaine de programme de recherche pour près de 2,5 Mds€** (quantique, hydrogène, transition écologique, stockage de données,…), qui s’ajoutent à la loi de programmation pour la recherche ;
* **une trentaine d’universités soutenues** (sites type Idex-ISite mais aussi plus petits sites comme la Corse où les outre-mers) ont déjà été soutenus ;
* **une soixantaine de programme de formation**  déjà lancés : par exemple sur l’intelligence artificielle, avec un triplement des formations à la rentrée dans 10 écoles. France 2030, c’est la sécurisation de la capacité de former aux métiers d’avenir de 450 000 personnes par an d’ici 2030.